



Réf: GB6 031- Groupe de travail (3) – Demande de données

14 janvier 2015

NOTIFICATION

Troisième réunion du Groupe de travail ad hoc à composition non limitée chargé d'améliorer le fonctionnement du Système multilatéral d'accès et de partage des avantages

Invitation à envoyer les données pour la troisième réunion, comme demandé par le Groupe de travail à sa deuxième réunion

J'ai le plaisir de me référer au Rapport¹ de la deuxième réunion du Groupe de travail ad hoc à composition non limitée chargé d'améliorer le fonctionnement du Système multilatéral d'accès et de partage des avantages (Groupe de travail), et en particulier aux différentes données que le Groupe de travail a demandé de fournir avant sa troisième réunion.

Lors de sa deuxième réunion, le Groupe de travail a identifié diverses options pour augmenter les paiements et les contributions des utilisateurs versés au Fonds de partage des avantages d'une manière durable et prévisible à long terme, et pour améliorer le fonctionnement du Système multilatéral grâce à des mesures supplémentaires. Il a demandé que le document de travail de sa prochaine réunion comprenne, dans la mesure du possible, les parties de texte décrivant la manière dont les différentes options pourraient être mises en œuvre.

À cette effet, le Groupe de travail « a invité ses membres à communiquer au Secrétaire les parties de texte en vue de leur intégration dans [le document de travail à préparer pour sa prochaine réunion], deux mois avant le début de la réunion, afin qu'elles puissent être diffusées suffisamment à l'avance. »

En outre, le Groupe de travail a également « invité à fournir une analyse approfondie à sa prochaine réunion, élaborant les modalités de mise en œuvre d'un modèle de souscription dans le contexte de l'article 6.11 de l'ATTM ou dans un contexte plus large, sans perdre de vue la nécessité de rendre ce modèle attrayant pour les utilisateurs. »

.../...

¹ Le Rapport peut être consulté sur :

<http://www.planttreaty.org/content/second-meeting-ad-hoc-open-ended-working-group-enhance-functioning-multilateral-system-access>



Le Groupe de travail est en outre convenu qu'un Système multilatéral amélioré devrait réduire le poids des charges administratives pesant sur les utilisateurs du fait de l'ATTM, tout en facilitant le fonctionnement de la Tierce partie bénéficiaire. Il a reconnu que le secteur semencier et d'autres utilisateurs ont besoin d'une assise juridique solide concernant les dispositions d'accès et de partage des avantages découlant des ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture.

Dans ce contexte, le Groupe de travail a reconnu qu'il serait difficile d'établir un seuil minimal d'incorporation à ce stade. Cependant, il a déclaré qu'il « réserverait un accueil favorable aux propositions formulées par le secteur semencier à cet égard. »

L'objet de cette notification est donc d'inviter (1) les membres du Groupe de travail à soumettre les parties de texte mentionnées ci-dessus ; (2) les parties prenantes du secteur semencier à présenter des propositions pour un seuil minimal d'incorporation ; et (3) toutes les parties intéressées à partager leurs analyses sur les modalités possibles de mise en œuvre d'un modèle de souscription dans le contexte de l'article 6.11 de l'ATTM et dans un contexte plus large, sans perdre de vue la nécessité de rendre ce modèle attrayant pour les utilisateurs.

Pour faciliter l'intégration de ces informations dans les documents élaborés par le Secrétariat, pour la troisième réunion du Groupe de travail, je souhaiterais recevoir ces informations avant le 20 février 2015 à l'adresse électronique PGRFA-Treaty@fao.org

Pour toute requête ou demande d'informations supplémentaires, veuillez contacter le Secrétariat du Traité international à l'adresse :

PGRFA-Treaty@fao.org

Dr Shakeel Bhatti

Secrétaire

Traité International sur les ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture

Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture

00135 Rome, Italie

Tél : +39 06 57053 441 ; Fax : +39 06 5705 6347

Je vous prie d'agréer, Madame/ Monsieur, l'assurance de ma très haute considération.



Shakeel Bhatti

Secrétaire de l'Organe directeur

Traité International sur les Ressources Phylogénétiques

Pour l'Alimentation et l'Agriculture